

la vie LANDRÉENNE



Mars 2024 • N°604



06

Conseil Municipal des enfants

06

Sécurisation routière

10

Agenda culturel

13

Toutes Pompes Dehors



**PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS
AU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2024**

PRÉSENTS :

Richard ANTIER, Sabrina BONNEAU (arrivée au point n° 2), Philippe BUREAU, Pierre-Yves CHARPENTIER, Céline CORBET, Gildas COUE (arrivée au point n° 2), Yolande GUERIN, Saïd EL MAMOUNI, Damien FLEURANCE, Nathalie GOHAUD, Mickaël GIBOUIN, Nathalie LE GALL, Stéphane MABIT, Jacques MONCORGER, Christophe RICHARD, Jacques ROUZINEAU, Myriam TEIGNE, Patricia TERRIEN, Vincent VIAUD

EXCUSÉS :

- Philippe LE LOUARN qui a donné pouvoir à Gildas COUE
- Sylvie RATEAU qui a donné pouvoir à Yolande GUERIN
- Sabrina BONNEAU qui a donné pouvoir à Jacques MONCORGER (jusqu'au point n° 2)
- Stéphanie SAUVETRE qui a donné pouvoir à Myriam TEIGNE
- Christophe ROBINEAU qui a donné pouvoir à Mickaël GIBOUIN

Est nommé secrétaire : Richard ANTIER

Assistait en outre : Nelly BIRAUD, DGS

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2023

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal du 14 décembre 2023 est APPROUVÉ à l'UNANIMITÉ 3 abstentions (S. EL MAMOUNI, J. ROUZINEAU et R. ANTIER).

1 – Fiscalité directe locale vote des taux d'imposition 2024

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité et 4 abstentions (G. COUE, J. ROUZINEAU, S. EL MAMOUNI), fixe les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024, comme suit :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 41.45 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 54.99 %
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : 25.67 %.

2 – Budget Principal Approbation du Budget Primitif 2024

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité et 4 abstentions (G. COUE, J. ROUZINEAU, S. EL MAMOUNI), adopte le Budget Primitif 2024 du Budget Principal comme suit :

- Section de fonctionnement équilibrée à 3 311 629,12 €
- Section d'investissement équilibrée à 3 293 540,48 €
Dont Restes à Réaliser 2023 :
- En dépenses : 336 335,84 €
- En recettes : 336 335,84 €

3 – Extension de la Bibliothèque « Comme un roman » plan de financement et demande de subvention DSIL

Le coût de l'opération sur la base de l'Avant-Projet Définitif est estimé à 1 268 128 € HT. Le plan de financement prévisionnel est présenté ci-dessous :

Coût estimatif de l'opération	
Nature des dépenses	Montant (HT)
Maîtrise d'œuvre	107 590 €
Missions complémentaires	8 575 €
Bureau de contrôle - OPC	24 792 €
Coordonnateur SPS	3 750 €
Etudes géotechniques - ALIOS	5 376 €
Levées topographiques - PROGEO	2 650 €
Divers (panneaux chantiers, publicité etc.)	4 015 €
Diagnostic avant travaux	1 340 €
Raccordements déplacement canalisation eau potable	50 000 €
Clôtures	35 000 €
Sous-total MOE / Études	253 088 €
TRAVAUX	1 015 040 €
Sous-total TRAVAUX	1 015 040 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL	1 268 128 €

PLAN DE FINANCEMENT				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
DSIL		sollicitée	393 000 €	30,99%
Autres aide État	DRAC DGD	acquis	527 627 €	41,61%
Conseil régional	CTR 2018-2020	acquis	92 928 €	7,33%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		1 013 555 €	79,93%
Part de la collectivité			254 573 €	20,07%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			1 268 128 €	

Aussi, après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessus, autorise M. le Maire à solliciter la subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) auprès de l'État en deux phases :

- Pour 2024 : 216 000 €
- Pour 2025 : 177 000 €

Autorise M. le Maire à signer tous documents nécessaires aux demandes de subvention, aux attributions et à l'exécution.

4 – COMPLEXE « Les Nouëllés » : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE APPROBATION AVANT PROJET et LANCEMENT CONSULTATION TRAVAUX

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, valide l'avant-Projet pour un montant estimatif de travaux (avec options) 1927800 € HT, autorise M. le Maire à lancer la consultation de marché de travaux en procédure adaptée en application de l'article L. 2123-1 du Code de la Commande Publique, autorise M. le Maire à signer les marchés au terme de la consultation, précise que les crédits sont inscrits au BP 2024.

5 – Rénovation énergétique Complexe Les Nouëllés plan de financement et demande de subvention DSIL

Aussi, le coût de l'opération sur la base de l'Avant-Projet est estimé à 2 181 757 € HT (hors révision des prix et tolérance maître d'œuvre). Le plan de financement prévisionnel est présenté ci-dessous :

Coût estimatif de l'opération	
Nature des dépenses	Montant (HT)
Maîtrise d'œuvre	
Assistant à Maîtrise d'Ouvrage	28 350 €
Maîtrise d'œuvre	144 585 €
Missions de base (L+LE+SEI+PS+TH et autres)	7 920 €
Études complémentaires / frais annexes	
Étanchéité de l'air	4 000 €
Levées topographiques	1 250 €
Diagnostic avant travaux (amiante plomb parasites etc)	8 000 €
Coordonnateur SPS	6 902 €
Assistant divers honoraires relevé des lieux fourniture plans	3 200 €
Assurance dommage ouvrage	41 250 €
Reprographie - publicité - panneaux chantiers - huissiers	8 500 €
Sous-total MOE/Études	253 957 €
TRAVAUX OU ACQUISITIONS	
Lots travaux	1 927 800 €
Sous-total TRAVAUX OU ACQUISITIONS	1 927 800 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL	2 181 757 €

PLAN DE FINANCEMENT			
Financements		Montant (HT)	Taux
DSIL	2024 et 2025	500 000 €	23%
Agence nationale du sport		100 000 €	5%
Fonds chaleur - CEE		43 000 €	2%
Fonds verts	2024	650 000 €	30%
Sous-total aides publiques		1 293 000 €	59%
Part de la collectivité	Fonds propres	388 757 €	
	Emprunt	500 000 €	
	Crédit bail ou autres		
	Recettes générées par le projet		
Participation du maître d'ouvrage		888 757 €	41%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		2 181 757 €	100%

Aussi, après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessus, autorise M. le Maire à solliciter la subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) auprès de l'État en deux phases :

- Pour 2024 : 250 000 €
- Pour 2025 : 250 000 €

Autorise M. le Maire à signer tous documents nécessaires aux demandes de subvention, aux attributions et à l'exécution.

6 – Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CCSL : débat sur les orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)

Le scénario d'accueil et d'aménagement

Selon les projections, la Communauté de Communes Sèvre et Loire comptera 56000 habitants à l'horizon 2034 (croissance annuelle de +1,28 % sur la période 2024-2034), ce qui induit d'être en capacité de permettre la production en moyenne de 300 logements par an, de répondre aux besoins d'accueil des entreprises et de réaliser les équipements publics et infrastructures accompagnant ce développement.

Le projet prévoit de répondre à l'attractivité du territoire tout en fixant un objectif de réduction de la consommation foncière de moitié par rapport à la décennie passée (période : 2011-2021). Sur la centaine d'hectares d'espaces naturels agricoles et forestiers qui pourront être aménagés, environ 40-45 % de ce foncier sera affecté au développement économique, environ 40 % pour la création de nouveaux logements et environ 15-20 % pour assurer le développement d'équipements et de projets touristiques de rayonnement communautaire et au-delà.

Ainsi, dans un objectif de lutte contre l'étalement urbain, une part conséquente des logements sera réalisée au sein des enveloppes déjà bâties :

- Pour les bourgs des centralités de proximité : 30 % de part minimale de production de logements au sein de l'enveloppe bâtie jusqu'à 2031 puis 65 % jusqu'à 2041.
- Pour les pôles structurants : 45 % de part minimale de production de logements au sein de l'enveloppe bâtie jusqu'à 2031 puis 75 % à l'horizon de 2041.

Rehausser le niveau minimal moyen de densité des logements contribuera également à atteindre les objectifs de modération de la consommation d'espaces :

- Pour les bourgs des centralités de proximité : 30 logements par hectare ;
- Pour les pôles structurants : de 45 logements par hectare jusqu'à 2031 à 55 logements par hectare à l'horizon de 2041.

Aussi, le Conseil Municipal prend acte du débat organisé en son sein sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme intercommunal de la CCSL.

7 – Dénomination de voie rue des Sports (prolongation)

Actuellement, la RD 55 est dénommée Rue des Sports, du bourg jusqu'au panneau de sortie d'agglomération. Or, il convient que les habitations pour lesquelles les accès se font par la route départementale RD55, depuis le panneau de fin d'agglomération de Le Landreau pour aller en Direction de la Remaudière, doivent répondre aux objectifs énoncés ci-dessus. Aussi, au regard de ces critères, il est proposé de poursuivre la dénomination rue des Sports de cette desserte ouverte à la circulation publique du bourg jusqu'aux limites territoriales de la commune. Aussi,

le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, dénomme la RD 55 (du bourg jusqu'au territoire de La Remaudière) et signalée en vert sur le plan ci-dessus : rue des Sports, précise que les lieudits traversés par cette voie sont conservés et deviennent un complément d'adresse pour les habitations concernées, demande la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales, soit 3 678,159723 ml représentant une partie de la RD 55, autorise M. le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.



8 – Dénomination de voie – Rue des Ouches

Les habitations situées sur les voies communales VC 6 et VC 178 aux lieux-dits : La Biderie et la Bouquetière et à l'entrée de La Haudinière doivent répondre aux objectifs énoncés ci-dessus, il est donc proposé de poursuivre la dénomination de la rue des Ouches pour les habitations desservies par ces voies ouvertes à la circulation publique et pour les habitations concernées :



Aussi, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, dénomme « Rue des Ouches » les voies communales VC 6 et VC 178 après La Haudinière et jusqu'au croisement de la départementale 307, signalée en violet sur le plan ci-dessus, demande le classement de l'ancienne voie VC 178 devenue la rue des Ouches dans le domaine public pour 792 ml, précise que les lieux-dits traversés par cette voie sont conservés et deviennent un complément d'adresse pour les habitations concernées qui verront leur adresse évoluer selon ces modalités, demande la mise à jour et d'inscrire les compléments de voies au tableau de classement des Voies Communales, soit 792 ml pour la rue des Ouches, autorise M. le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

9a – Personnel communal : modification tableau des effectifs création d'emplois permanents

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, crée à compter du 1^{er} février 2024 :

- 1 poste d'Adjoint Administratif Territorial à temps complet

Précise que les crédits sont inscrits au BP 2024.

9b – Personnel communal : modification tableau des effectifs création d'emplois permanents

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité et 7 abstentions (Y. GUERIN, C. CORBET, Ph. BUREAU, P. TERRIEN, S. EL MAMOUNI et S. BONNEAU), crée à compter du 1^{er} février 2024

- 1 poste de Rédacteur Territorial à temps complet

Précise que les crédits sont inscrits au BP 2024.

10 – Personnel communal : création d'emploi pour accroissement saisonnier à L'Antrepôtes et le Pôle Enfance

Aussi, afin de faire face, lors des vacances scolaires 2024 et satisfaire au taux d'encadrement réglementaire suivant la fréquentation à L'Antre Potes et au Centre de Loisirs Pôle Enfance, il est proposé de créer les emplois saisonniers ci-dessous suivant le grade d'Adjoint d'Animation Territorial. Les candidats devront être titulaires à minima du BAFA (ou en cours de formation) et seront rémunérés selon le 1^{er} échelon.

Vacances d'hiver :

L'Antrepôtes :

- 1 poste du 26 février au 8 mars inclus à temps complet
- 1 poste du 26 février au 1^{er} mars inclus à temps complet

Centre de Loisirs :

- 3 postes du 26 février au 1^{er} mars inclus à temps complet

Vacances de printemps :

L'Antrepôtes :

- 1 poste du 29 avril au 3 mai inclus à temps non-complet (30 heures hebdomadaires)
- 3 postes du 22 au 26 avril inclus à temps complet

Centre de Loisirs :

- 3 postes du 22 au 26 avril inclus à temps complet

Vacances d'été :

L'Antrepôtes :

- 1 poste du 1^{er} au 26 juillet inclus à temps complet
- 2 postes du 19 au 30 août inclus à temps complet
- 2 postes du 8 au 26 juillet inclus à temps complet

Centre de Loisirs :

- 4 postes du 8 au 26 juillet inclus et du 19 au 30 août inclus à temps complet
- 1 poste du 8 au 26 juillet inclus à temps complet

Vacances d'automne :

L'Antrepôtes :

- 1 poste du 21 au 31 octobre inclus à temps complet
- 1 poste du 21 au 25 octobre inclus à temps non-complet (30 heures hebdomadaires)

Centre de Loisirs :

- 3 postes du 21 au 25 octobre inclus à temps complet

Vacances de Noël :

L'Antrepôtes :

- 1 poste du 30 décembre au 3 janvier 2025 inclus à temps non-complet (30 heures hebdomadaires)

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité, décide, sur le fondement de l'article 3-1-2° de la loi du 26 janvier 1984, de la création des postes ci-dessus pour accroissement saisonnier selon le grade d'adjoint d'animation territorial à temps complet, de les rémunérer selon le 1^{er} échelon ; les candidats devront être à minima titulaires du BAFA (ou en cours de formation), précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget général de la Commune, exercice 2024, chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés ».

11 – Personnel communal : modification tableau des effectifs création emploi permanent

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, supprime 1 poste d'Adjoint d'Animation Territorial à temps non-complet à 10 heures hebdomadaires, crée 1 poste d'Adjoint Technique Territorial à temps non-complet à 10 heures, précise que les crédits seront inscrits au BP 2024.

12 – Personnel communal : recrutement d'un contractuel

Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires pour l'emploi de Directeur des Services Techniques, que cet emploi pourrait être occupé par un agent contractuel d'une durée de 3 ans maximum, renouvelable par reconduction expresse dans la limite d'une durée totale de six années.

LETTRE AUX LANDRÉENS : PRÉCISIONS

À l'occasion du vote du Budget Municipal 2024, vous avez été destinataire d'une lettre dans l'édition du mois de février 2024 ; or, une erreur s'est glissée concernant l'augmentation accordée par l'État aux agents de la fonction publique.

En effet, il convient de lire que les agents ont bénéficié de 5 points d'indice en juillet 2023 et janvier 2024. Les coûts consécutifs à ces augmentations sont confirmés.



ANNIVERSAIRE

102 ans de M. MINGO,
le doyen d'adoption du Landreau.
JOYEUX ANNIVERSAIRE
Monsieur MINGO !

POUR RAPPEL

Vos déchets doivent être déposés la veille de la collecte. En cas de non-respect des règles de collecte vous vous exposez aux sanctions suivantes :

Article R632-1 - Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe le fait de déposer, dans des conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets ou aux emplacements désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par cette autorité, notamment en matière d'adaptation du contenant à leur enlèvement, **de jours et d'horaires de collecte, ou de tri des ordures.**

Dans le cas d'un étiquetage rouge par les services de collecte, veuillez effectuer à nouveau le tri de vos déchets et représentez-les au prochain ramassage, en cas de non-respect les sanctions encourues sont les mêmes que celles précédemment citées.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE**À 16 ANS POUR LA JOURNÉE****DEFENSE ET CITOYENNETÉ**

Les jeunes (filles et garçons) qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser au secrétariat de l'Hôtel de Ville (avec carte d'identité, livret de famille et un justificatif de domicile).

DÉRATISATION

**Distribution de produits
contre les rongeurs :**

mardi 12 mars, de 9 h à 12 h à l'Hôtel de Ville.

Les personnes qui souhaitent **recevoir le bulletin municipal par mail uniquement** sont invitées à contacter la mairie pour se faire connaître.

**POUR LA VIE LANDRÉENNE
D'AVRIL 2023**

**TRANSMETTEZ VOS ARTICLES
AVANT LE LUNDI 11 MARS 2024**

Par mail : communication@le-landreau.fr

Protection des données personnelles : Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent (Loi du 6 janvier 1978 Informatique et liberté). Pour l'exercer, vous pouvez contacter l'Hôtel de Ville du LANDREAU.

NAISSANCES

Albane GAUDIN

Née le 02/02/2024 - 16 La Bazillière

DÉCÈS

Dominique AUDOUIN,

05/07/1961 - 21/01/2024

Donatien MACÉ,

13/07/1930 - 26/01/2024

Chantal LECLERC,

28/01/1954 - 06/02/2024

Amandine FELTIN,

02/09/2003 - 12/02/2024

PÔLE SANTÉ

Le cabinet médical du Landreau
vous informe du départ de :

Dr Danielle BERNARD-AHOULOU, le 31/03/2024.

À partir du 1^{er}/04/2024, le Dr Karine AVERTY
assurera le suivi de sa patientèle.

URBANISME**> DÉPÔT DE DEMANDES
DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

Amélie GIZARD - 1 rue Auguste-Toublanc
Clôture - Pose d'un grillage

Caroline RICHARD - 6 rue des Camélias
Construction piscine

DES TROIS RIVIÈRES

Freddy BONNEAU - La Burlasserie
Rénovation de toiture avec le changement
de couverture

Philippe PINEAU - 105 Le Pigeon Blanc
Pose panneaux photovoltaïques

Hugo COQUAIN - 22 rue des Sports

Remplacement des grillages par un muret en parpaing

Stéphane GARANDEL - 27 Le Gotay

Clôture - Construction d'un mur d'enceinte

**> DÉPÔT DE DEMANDES
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Agostinho CORREIA DE MATOS - 6 rue des Frênes
Création d'une ouverture

Simon LORIEUL - 3 la Bossardière
Construction d'un garage

EARL DU LAUNAY

Bertrand RICHARD - La Biderie
Construction d'une serre multi-chapelles
à usage agricole

VIVAPROM

Vincent GANICHAUD - 309 Chemin de la Gauterie
Division parcellaire - Construction
de 8 maisons individuelles

Ces déclarations préalables et permis de construire font
l'objet d'un dépôt au service Urbanisme en vue de leur
instruction et de la prise de décision par Monsieur le Maire.

SÉCURISATION DES PARKINGS AUTOUR DE L'ÉGLISE

Le stationnement rue des Moulins n'est plus adapté aux véhicules utilitaires actuels de grandes longueurs ; ceux-ci débordent sur la voie de circulation, gênant le passage PMR et la circulation des piétons sur le trottoir.

La réorganisation du stationnement autour de l'église est devenue nécessaire.

> **Ces véhicules utilitaires de grandes longueurs devront se stationner désormais de l'autre côté de l'Église, place A.-Ripoche.**

La sécurisation de la circulation autour de l'Église/Place A.-Ripoche et de la Place de la Mairie est à renforcer et le croisement des véhicules longs et voitures est à limiter :

> **Entrée et sortie des véhicules par la place A.-Ripoche (priorité à droite en venant de la rue de la Loire)**

> **Entrée des véhicules par la rue A.-Berra, sortie par la Place A.-Ripoche**

> **Parking véhicules longs**

> **Fermeture à la circulation des véhicules**



SÉCURISATION ROUTIÈRE DE BAS-BRIACÉ

Constat et demande des riverains : la vitesse est excessive dans le carrefour de Bas-Briacé, et l'accès est dangereux en entrée et sortie des rues de la Robardière, des Frênes et des Taillandiers. Des raccourcis sont pratiqués pour rejoindre la RD55.

Plusieurs modifications de circulation ont été réalisées suite aux propositions des services routiers du département :

> **Limitation de la vitesse à 50 km/h**

> **Création de 3 portes de Ralentissement**



• RD07 Arrivée de la Chapelle-Heulin

• RD07 Arrivée du Loroux-Bottereau

• RD55 Arrivée du Landreau

> **Réalisation de bandes rugueuses éloignées des habitations**

> **Fermeture côté RD07 des 3 entrées des rues : Robardière-Frêne-Taillandiers et Entrée/Sortie par la RD55 avec passage à 30 km/h des 3 rues**

> **Rue du Paradis, entrée par la RD55 mais pas de sortie de ce côté possible**



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Déjà près de 5 mois que les 14 élus ont pris leurs fonctions dans ce Conseil Municipal d'Enfants 2023/2024 ! Quand le 6 janvier dernier, Monsieur le Maire, Christophe Richard, félicite les jeunes élus pour « l'importance de leur engagement citoyen envers la commune » lors de la cérémonie des vœux à la salle des Nouëlles, il ne croit pas si bien dire ! Depuis le mois de septembre 2023, vous avez pu croiser les élus du C.M.E :

- Aux commémorations de l'armistice du 11 novembre,
- L'opération « Une naissance - un arbre », équipés de leurs pelles et de leurs bottes, le 25 novembre dernier,
- La cérémonie des vœux du Maire en début d'année 2024...

Ils ont également participé à un conseil municipal auprès des adultes et font

régulièrement des passages dans les classes des deux écoles communales afin de faire état de l'avancée de leurs projets ! Mais cela ne suffit pas à tarir la source de leur engagement citoyen ! En effet, les deux groupes de travail ou « commissions » travaillent chacun à la mise en place d'un projet qui doit se réaliser avant la fin de l'année scolaire :

Commission « Vivre Ensemble » : les élus veulent mettre en place un potager collectif dans le bourg du Landreau. Avec l'aide d'adultes volontaires ayant des compétences dans le domaine de l'agriculture, ils réfléchissent à créer ce potager qui a vocation à être un lieu de rencontres et d'échanges entre différentes générations... Tout en étant respectueux des saisons et de l'environnement.



Commission « Animations et Loisirs » :

Les élus souhaitent organiser un événement festif et intergénérationnel à la salle des Nouëlles avant sa fermeture pour travaux en juillet 2024. Cet événement se déroulerait le **samedi 29 juin 2024**, serait ouvert à tous et proposerait différents temps et ateliers : du sport, des activités artistiques, du sport adapté, des jeux de cours et des jeux de construction... La journée s'achèverait en apothéose avec une boum pour les enfants !

ON EN PARLE

> TROISIÈME ATELIER CRÉATIF

Émilie vous propose de réaliser à la peinture des portraits colorés. Et le dernier atelier aura lieu le mercredi 3 avril. Vous pourrez créer une carte grâce au Mark making ; une technique artistique pour dessiner et peindre en toute sérénité.

Ce cycle d'ateliers est destiné aux enfants de plus de 6 ans. Il est possible de faire les quatre ateliers ou de n'en suivre qu'un ou deux ou trois... C'est au choix !

Mercredi 13 mars de 10h à 12h

Gratuit - Sur inscription (nombre de places limité)

Mercredi 3 avril de 10h à 12h

Gratuit - Sur inscription (nombre de places limité)

RENCONTRE D'AUTEUR
PRIX DES LECTEURS

Ce mois-ci, la médiathèque de Vallet accueille Olivier DORCHAMPS pour parler de son roman « *Fuir l'Eden* ». Et toujours, à l'animation de ces rencontres, Caroline NOËL, blogueuse et médiatrice littéraire carobookine.com. Cette rencontre est garantie sans spoiler ! Alors, que vous ayez déjà lu ou pas « *Fuir l'Eden* », vous pouvez venir échanger ou juste l'écouter !

**Vendredi 15 mars à 19h à la Médiathèque de Vallet
16 rue Émile-Gabory - 44330 Vallet**

ATELIERS DE DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

Pamela Paloscia, coach certifiée, vous accompagnera avec ce nouveau cycle de développement personnel. Elle vous invite à faire un bout de chemin ensemble, partir à la rencontre de soi-même et des autres, entre introspection et partage.

Sous forme d'échange ou de débat, ce cycle est au service de la construction d'une vie épanouissante.

**Le mardi 19 mars :
Le bonheur**

Je serais heureux si... Qu'est-ce qui compte pour vous ? Quels sont les rêves que vous souhaitez atteindre ? Qui sont les gens qui vous inspirent ? Un atelier d'introspection,

d'interrogation sur soi-même et de

partages autour de la mise en mots de votre programme orienté « bonheur ».

Le mardi 16 avril : La liberté

Qu'est-ce que la liberté ? Notre liberté est-elle liée à la connaissance de soi ? Comment gagner en liberté ? Un atelier sous forme de débat sur le thème de la liberté en général et plus particulièrement celle que nous nous accordons ou pas.

Le mardi 14 mai : La communication et les besoins

Quels sont les comportements et les croyances qui freinent les échanges authentiques et sains ? Un atelier sous forme de débat et de mise en pratique de techniques pour alimenter une communication fructueuse.

Le mardi 11 juin : L'estime de soi

Les mots sont magiques, ils transforment l'invisible en visible. Pour vous-même ou pour offrir, venez élaborer votre tableau de compliments. Un atelier pratique avec des repères et des clefs pour alimenter une estime de soi équilibrée.

Ce cycle d'ateliers est destiné aux adultes exclusivement. Il est préférable de faire les quatre mais il est aussi possible de n'en faire que certains.

Le nombre de places étant limité, il est fortement conseillé de réserver sa place.

Mardi 19 mars de 20h30 à 22h30

Gratuit - Sur réservation

Cycle d'ateliers coaching
Avec Pamela PALOSCIA, coach professionnelle

Mardi 19 mars à 20h30

Le bonheur

Bibliothèque municipale "comme un roman"
Public : adultes - Sur inscription

02.40.03.76.31 bibliotheque@le-landreau.fr

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
Mercredi : 10h-12h30 / 15h-18h30 - Vendredi : 16h-18h30
Samedi : 10h-12h30 / 10h30-11h30

L'ÉCOLE « LA SARMENTILLE »

LES CP À LA CASERNE



Dans le cadre du projet « apprendre à porter secours », nous sommes allés à la caserne des pompiers du Loroux-Botttereau le mardi 6 février. Nous avons été accueillis par Julien qui nous a montré deux véhicules : l'un pour intervenir sur les incendies, l'autre pour intervenir quand il y a un accident. Il nous a expliqué comment les pompiers utilisent les différents outils et accessoires et nous avons pu essayer la lance à incendie. Ensuite, Cédric nous a expliqué la « procédure » pour appeler les pompiers et il nous a montré quelques gestes de premiers secours. Après avoir étudié les dangers de la maison et rendu visite aux pompiers, nous continuons à « apprendre à porter secours ».

BAL EN LIANCE



Les deux classes de CM1-CM2 de l'école La Sarmentille participent cette année au projet **Bal en Liance** proposé par l'OCCE (l'Office Central de la Coopération à l'École). C'est une action coopérative d'éducation artistique qui invite enfants, enseignants et artistes-danseurs-chorégraphes dans une démarche de danse contemporaine à vivre et partager. Ce projet se conclura par un bal où tout le monde dansera dans une même dynamique, sans modèle, ni démonstration.

Ce dernier aura lieu **le jeudi 18 avril à la salle des Nouëlles** : 6 classes du vignoble de la Grande Section au CM2 qui participent à ce projet, se rencontreront pour danser ensemble.

En amont du bal, un parcours de formation encadré par deux danseuses professionnelles constitue une culture commune : dans chacune des classes, les enfants explorent, éprouvent et expérimentent de « petits protocoles » (poids/ énergie, espace, rythme, relation à l'autre), dénués de toute acquisition strictement technique. La première intervention des danseuses, Mathilde et Lucie, a eu lieu à l'école le vendredi 19 janvier. Tous les élèves se sont prêtés au jeu et ont participé de bon cœur. Elles reviendront 3 fois avant le bal. La danse en milieu scolaire se positionne sur de nombreux enjeux éducatifs et permet, entre autres, de développer une culture de l'empathie basée sur le respect de l'autre, elle améliore la confiance en soi et l'écoute de son propre corps pour une meilleure gestion de son bien-être, elle nourrit la créativité par la rencontre d'artistes et la pratique.

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2024

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire se poursuivent. Si vous avez un enfant né en 2021, il devra faire sa rentrée en petite section en septembre prochain, de même, si vous emménagez bientôt sur la commune, vous pouvez dès maintenant contacter l'école pour préparer son arrivée.

Vous pouvez contacter la directrice, M^{me} Fontaine, pour un premier rendez-vous et une visite des locaux, par mail à l'adresse suivante : ce.0440579r@ac-nantes.fr ou par téléphone au **02 40 06 44 00**.

Une matinée d'accueil, de visite et d'échanges avec l'équipe de maternelle se déroulera **le samedi 6 avril** pour les futurs élèves de PS et leurs familles. Nous accueillerons les familles des élèves connaissant déjà l'école à 9h30 et les nouvelles familles à 10h30. Pour les familles qui ne l'ont pas encore fait, merci de prendre contact avec l'école avant cette rencontre.

L'APEEP



Retour sur le premier loto organisé par l'APEEP le **samedi 10 février 2024** : le succès a été au rendez-vous !

Une salle pleine et une très belle soirée, grâce au public et à l'engagement de toute l'équipe de l'association. Merci à tous ceux qui étaient présents d'avoir participé à cette réussite !

Par ailleurs, c'est l'occasion d'annoncer la prochaine action de l'APEEP : **la vente des gâteaux Bijoux**. Celle-ci commencera juste avant les vacances d'hiver. Livraison pour Pâques ! À bientôt pour de nouvelles aventures !



ÉCOLE SAINTE-MARIE



LA GALETTE SE FÊTE, SE CUISINE, SE DÉGUSTE, SE CHANTE, SE DANSE À L'ÉCOLE SAINTE-MARIE !



L'école Sainte-Marie a souhaité mettre à l'honneur « La Galette des rois » en organisant des ateliers cuisine « multi-âge » au sein des classes. Ainsi, les grands étaient responsables des plus petits pour les aider à cuisiner différentes recettes. L'école s'est alors transformée en cuisine géante pour une matinée ! Nous avons fait appel aux parents et grands-parents des élèves pour nous accompagner lors de la matinée consacrée à la réalisation de galettes. Les enfants ont donc pu cuisiner différentes recettes de la galette : frangipane, poire-chocolat, pomme, etc. Le soir, nous avons invité les parents à la salle des Nouëlls pour déguster nos recettes. Nos galettes étaient toutes plus délicieuses les unes que les autres !

LES ÉLÈVES TOUJOURS « HOCKEY » POUR LE SPORT !

Pour cette période, les élèves des classes de CP/CE1 et CE1/CE2 se sont essayés à la pratique du hockey, toujours en accord avec le projet d'année sur les JO 2024. Les élèves de CM ont quant à eux bénéficié pour cette période, des séances de piscine sous la forme de stage massé, à raison de deux séances par semaine à la piscine du Loroux-Bottreau.

FLASH MOB

Nous en avons profité pour présenter notre flash mob préparé avec tous les enfants de l'école qui se sont entraînés sur la cour de l'école en amont de la soirée ! Ensuite, les parents nous ont aussi rejoints sur la piste de danse ! Les enfants étaient ravis de pouvoir partager ce moment festif avec leurs parents !

MINI-SPECTACLE DE CHANTS

Afin de clore le projet en partenariat avec l'école de musique, mené par Benjamin avec les classes de CP, CE1 et CE2, les élèves ont invité leurs camarades à assister à leur mini spectacle. En effet, depuis le début de l'année scolaire, les élèves de la classe de CP-CE1 et la classe de CE1-CE2, bénéficient de cours de musique une fois par semaine. Lors des séances, le professeur de musique, faisait découvrir aux enfants un nouvel instrument de musique... Les enfants ont également travaillé sur le rythme en mettant leur corps en action pour évoluer et chanter sur le thème de la mer.



LA CLASSE DES CE1 ET CE2



Le jeudi 8 février, nous sommes allés à la bibliothèque. Camille nous a accueillis. Nous avons regardé et emprunté des livres. Camille nous a proposé un jeu de dominos avec des livres. L'objectif était de trouver des points communs entre différents livres comme le même auteur, le même illustrateur, la même couleur de couverture...

Nous avons passé un agréable moment !

École Sainte-Marie - 15 rue des Moulins
44430 Le Landreau - 02 40 06 43 23



Agenda Culturel

2024

LE LANDREAU

Mars

Les week-ends : du 8 et 15/03

"Le Ravissement d'Adèle" par la cie Landréenne - Théâtre.

Mai

25/05 : Concert avec *"les clefs en fêtes"* - église du landreau.

31/05 : Vernissage à *"la Feuille"* - Arts plastiques.

1/06 : Cara' Bella - Guinguette.

Juin

Du 2 au 6/06 : *"Les Rendez-vous de la Feuille"* - Arts plastiques.

9/06 : *"Kazzi Classique"* Cie Barytoni - Théâtre musical.

14/06 : Fête de la Musique - concerts et scène ouverte.

Juillet

6/07 : Cara' Bella - Guinguette.

12/07 : Fête Nationale - Sardinade et feu d'artifice.

Août

31/08 : Cara' Bella - Guinguette.

Septembre

Du 1er au 6/10 : *"Les Rendez-vous de la Feuille"* - Arts plastiques.

Octobre

23/10 : *"Tout Rond"* par T: Bénèteau - Spectacle conté.

Novembre

17/11 : *"Loto de l'espoir"* organisé par le comité des fêtes.

Retrouvez le détail de la programmation
sur notre site internet :

www.le-landreau.fr



CARA'BELLA, À VOS AGENDAS !

L'association Cara'Bella a le plaisir de vous communiquer les dates de sa guinguette : **les samedis 1^{er} juin, 6 juillet et 31 août**. Nous reviendrons dans un prochain numéro afin de vous dévoiler la programmation.

Notez bien les dates en tout cas et à bientôt sur la pré.



THÉÂTRE

« LE RAVISSEMENT D'ADÈLE »

Adèle a disparu ! C'est le boucher, il n'y a pas de doute ! À moins que... L'institutrice a quand même l'air bizarre, hystérique même ! Et ce Jean-Guy, le simplet du village passionné de fleurs qui chante en tondant la pelouse : étrange, non ? Et la mère Duché, elle cache bien son jeu, elle, derrière ses grands airs. Et ce petit jeune qui tourne autour de la fille de l'institutrice ? Et la belle-mère d'Adèle étonnamment sereine ?...

Bref, dans ce petit village, chacun s'improvise inspecteur (sans doute parce que celui en charge de l'enquête n'a que « des faisceaux de suspicions » et semble totalement dépassé), et les langues se délient au point de ne plus savoir qui croire. Entre vérités révélées, rumeurs infondées et situations familiales qui vacillent, la recherche d'Adèle sème la zizanie et nous offre un tourbillon d'humour — parfois noir — dans cette pièce truculente de Rémi de Vos. Alors, qui est responsable de la disparition d'Adèle ? Pour le savoir, La Compagnie Landréenne vous donne rendez-vous à la Salle des Nouëlles :

- **les vendredis 8 et 15 mars à 20 h 30**
- **les samedis 9 et 16 mars à 20 h 30**
- **les dimanches 10 et 17 mars à 15 h**



Tarifs : Adultes 7 € / Enfants 3 € / Gratuit pour les moins de 8 ans - **Réservations :** 06 62 43 26 45 / cie.landreenne@gmail.com - **Pour suivre l'actualité de la troupe :** www.facebook.com/lacompanielandreenne

UNION DES AÎNÉS



Notre Assemblée Générale du 17 février 2024 s'est très bien passée. 83 adhérent(e)s étaient présent(e)s et nous avons fait une bonne dégustation de galettes des rois. Le dimanche 4 février 2024 à la salle des Nouëlles, notre chorale « *Voix si-Voix la* » a fait un concert qui a été très apprécié. Merci à la Mairie, à l'Association « *SolidaireS* », 150 personnes étaient présentes, merci à eux également.

Vous aimez jouer aux cartes, les jeux de société, danser, chanter, marcher, sortir à la journée ou une semaine ? Venez nous rejoindre au club convivial. Inscription tout au long de l'année, contact : 06 76 94 15 35 / uniondesaines@gmail.com



L'ORCHESTRE D'HARMONIE « LES CLÉS EN FÊTE »



L'Orchestre d'Harmonie « Les Clés en Fête » est composé d'une quarantaine de musiciens de tous âges. Il a pour objectif d'accueillir dans une ambiance conviviale des musiciens confirmés et débutants, de proposer 3 concerts différents dans l'année dans les communes partenaires de l'association à savoir le Landreau, Divatte-sur-Loire et le Loroux-Bottereau. Composé de bois (flûtes traversières, clarinettes, saxophones), de cuivres (cors, tubas, trompettes, trombones) et de percussions (batterie, timbales, claviers...), nous participons largement à l'animation culturelle des communes et associations régulièrement d'autres groupes ou associations locales à nos projets musicaux.

Nos prochains concerts :

- **Samedi 23 mars 2024 à Divatte-sur-Loire** (salle La Chapelle) pour un concert à l'ambiance celtique, nous serons accompagnés pour l'occasion d'instruments peu communs dans les orchestres d'harmonie... Mais gardons la surprise pour le jour J !
- **Samedi 25 mai 2024 au Landreau dans l'église** pour un moment musical que nous avons intitulé « La fête autour du monde ». Ce sera l'occasion de fêter tout ensemble le printemps, nous vous interpréterons des pièces joyeuses et festives qui nous feront voyager mais là encore, je n'en dis pas plus, vous aurez toutes les informations dans l'édition du mois d'avril de « La Vie Landréenne ».
- **Dimanche 1^{er} décembre 2024 au palais des Congrès au Loroux-Bottereau.**





L'ASSOCIATION LANDRÉENNE DE LA PÊCHE ORGANISE :

CONCOURS DE PÊCHE À LA TRUITE

DIMANCHE 24 MARS 2024
A L'ETANG DES NOUVELLES AU LANDREAU (44)
DE 9H À 15H
EMPLACEMENT PAR TIRAGE AU SORT

BOISSONS ET SANDWICHS SUR PLACE	PRE-INSCRIPTIONS 13€ JUSQU'AU 17 MARS	INSCRIPTIONS SUR PLACE À 7H30 ADULTES : 15€ ENFANTS (-10) : 10€
---------------------------------	---------------------------------------	---

POUR LES PRE-INSCRIPTIONS, APPELEZ LE 06.25.46.60.75

RANDONNÉES LE LANDREAU



14 AVRIL 2024

DÉPART 8H À 10H

INSCRIPTION SUR PLACE 5€
GRATUIT POUR LES MOINS DE 10 ANS

CAFÉ OFFERT AU DÉPART DE L'ÉCOLE

8 KMS
16 KMS

BAR À L'ARRIVÉE

Ravitaillements sur les 2 circuits. Munissez vous de votre gobelet

ÉCOLE SAINTE MARIE DU LANDREAU
15 RUE DES MOULINS,
44430 LE LANDREAU

ORGANISÉES PAR L'APEL DE L'ÉCOLE
SAINTE MARIE DU LANDREAU
contact : 06 60 58 61 24



SECTION LOIRE-DIVATTE

(Sauts, Lancers, Sprints, Marche athlétique, Demi-fond, Course hors stade, Trail & Marche nordique)

ATHLÉTISME

- **10 et 11 février**, pré France à Nantes Salle Quinon ; participation d'une dizaine d'athlètes, avec de bons résultats.
- **11 février**, pré France Lancers longs à Vannes et championnats de France à Salon-de-Provence 24 et 25 février.
- **23 et 24 mars**, organisation stage club, pour les Benjamins et Minimes, aux Sables-d'Olonne.
- **6 et 7 avril**, organisation stage préparation des interclubs à Saint-Brévin et Saint-Nazaire.

CROSS

Belle participation de nos athlètes aux Régionaux de cross à **Pontchâteau le 4 février 2024** puis aux demi-finales, du Championnat de France de cross, **le 18 février à Challans**.

RUNNING

- **Le dimanche 11 février**, a eu lieu un regroupement de nos athlètes HS, de nos 6 sections à Vertou ; environ 120 athlètes ; 3 parcours ont été proposés et appréciés.
- **Les 24 et 25 février**, course du « Dernier Homme Debout » à Orvault ; c'est une boucle de 7,5 km à répéter le maximum de fois.

- **Le 10 mars**, la Section RCN Vallet organise sa course annuelle, **au parc des Dorices, « Val'Escapades »**.
- **Le 17 mars**, ODYSSEA courses à Nantes pour la **lutte contre « le cancer du sein »**.

MARCHE NORDIQUE

Grande proposition de divers créneaux et de lieux, dont 4 créneaux pour RCN Loire Divatte,

ORGANISATION DE LA SECTION

Pour notre section, notre prochain événement important, sera notre course annuelle, « **Les Sentiers des Vignes** », **le 6 avril prochain**, au Plan d'eau du Chêne à Saint-Julien-de-Concelles, il y aura **3 distances 11, 21 et 32 km** et 2 courses enfants du CE1 au CM2 ; inscription sur « **TIMEPULSE** ».

Pour plus de renseignements :

Yveline AGASSE, Présidente de la section RCN LD
Coordonnées, voir site: rcnantais.fr
(Section RCN Loire Divatte).





FLASH BACK

SUR « AU FIL DU TEMPS »

Le 11 février la municipalité a accueilli la Compagnie MELIODORE, avec son spectacle intitulé « Au Fil du Temps » à la salle de la Tricotaine.



C'est avec de nombreux sourires, des rires de la tendresse et beaucoup de plaisir que plus de 70 personnes ont pu suivre l'échange entre deux personnages, Léontine et Jeannot. Poignant de vérité, ils nous révélaient tour à tour leurs souvenirs, qu'ils soient heureux mais aussi parfois empreints de tristesse. Une heure durant laquelle furent évoqués la jeunesse d'aujourd'hui et d'hier, les souvenirs de mariage, de travail mais aussi la guerre... Des vies d'un autre temps, mais qui semblent tellement actuelles malgré tout.... Les spectateurs ont pu profiter également des douceurs proposées par les jeunes de « L'Antre Pote », qui se sont joints à la commission culture pour pouvoir autofinancer leur projet d'été.

ZOOM

LA JOLIE DERMO NANTAISE



Virginie a commencé sa carrière à 19 ans dans le maquillage professionnel, après une année de formation dans une école de maquillage artistique à Paris. Après 20 ans de carrière en tant que maquilleuse, elle décide de se former ensuite chez Maud Academy et AcademyS en dermopigmentation. Virginie s'est spécialisée dans la pratique du maquillage permanent depuis maintenant 5 ans avec une philosophie simple : « prendre soin de votre visage comme s'il s'agissait du mien », avec toute son exigence et son professionnalisme. Virginie travaille avec un **dermographe** et réalise du **microblading digital**, plus délicat qu'un tatouage : ombrage de vos sourcils, Pigmentation des lèvres, Tracé semi-permanent d'eye-liner et ras de cils, Camouflage de cicatrices, Reconstruction d'aréoles mammaires en 3D. L'objectif étant toujours d'offrir le meilleur résultat avant/après, le plus naturel possible. Virginie considère qu'être à l'écoute et prendre le temps du dialogue avec chaque femme est une étape indispensable à la réussite de tout maquillage permanent. Pour ce faire, toute nouvelle création de pigmentation a lieu lors d'un rendez-vous de 3h30 durant lequel chaque étape est réalisée et validée ensemble en prenant tout le temps nécessaire. Déclarée à l'ARS, elle vous reçoit au sein d'un atelier à son domicile répondant à toutes les normes d'hygiène et de salubrité, du mardi au vendredi, **à partir du mardi 5 mars 2024**. Vous pouvez consulter ses pages **Facebook / Instagram ou Google** pour visualiser plus de réalisations et n'hésitez pas à la contacter pour plus de renseignements.

Virginie BOISSAT - 0650720405
112 La Chalonnaire - Le Landreau



Conférence débat avec Bruno Parmentier

« Quand on achète un produit, on achète le monde qui va avec »

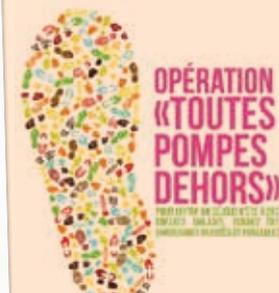


SANTÉ SOCIAL

OPÉRATION TOUTES POMPES DEHORS

Du 22 mars au 4 avril 2024, opération « Toutes pompes dehors » se mobilise à nouveau pour récupérer des chaussures (usagées mais encore portables) et les recycler afin d'offrir des vacances aux enfants

de l'association « ONCO PLEIN AIR » soignés pour un cancer aux CHU de Nantes et d'Angers. **Venir les déposer à l'accueil de la mairie.** Les chaussures doivent rester en paires en nouant les lacets ou les entourant avec un lien.



L'ÉQUIPE DU CCFD DU SECTEUR DU LOROUX-BOTTEREAU ORGANISE UNE CONFÉRENCE-DÉBAT AVEC BRUNO PARMENTIER

Conférencier et auteur de livres :

- Sur l'agriculture : **Nourrir l'humanité, les grands problèmes de l'agriculture mondiale** (Éditions La Découverte 2007, édition de poche en 2009),
- Sur l'alimentation : **Manger tous et bien** (Éditions du Seuil 2011)
- Sur la faim : **Faim zéro, en finir avec la faim dans le monde** (Éditions La Découverte 2014)
- Sur le réchauffement climatique : **Agriculture, alimentation et réchauffement climatique** (diffusion libre sur internet, 1re édition 2015 remise à jour fin 2018)

Cet événement a lieu : Le jeudi 21 mars 2024 à 20h au Lycée de Briacé 44430 LE LANDREAU

« Quand on achète un produit, on achète le monde qui va avec. »

Cette conférence nous concerne tous car nous sommes responsables de nos actes d'achat.

Entrée libre, participation au profit des projets du CCFD-Terre Solidaire.

LES RÈGLES DE COLLECTE

MAR

Tous les ans, pendant 2 semaines



Tous types de chaussures



Dans un état correct (encore portables)



Ou rassemblées dans un sac

Attachées par les lacets

FOIRE DU VIGNOBLE NANTAIS

Plus de 15 000 visiteurs sont attendus à la 74^e édition de la Foire du Vignoble Nantais à Vallet, les 15, 16 et 17 mars 2024.

La foire commerciale et le salon des vins totalisent **près de 200 exposants**. C'est l'occasion pour le public de découvrir **les savoir-faire des artisans** de tout le département de Loire-Atlantique mais aussi de nos voisins du Nord Vendée et de la région des Mauges. C'est le rendez-vous des **producteurs de Muscadet et de vins de pays** pour faire déguster les Muscadet prestigieux des lauréats des concours : **La Pipette d'or, Prix Clémence-Lefeuve, Muscadet sur lie**.

Les trois concours sont organisés par les producteurs des territoires des Communautés de Communes Sèvre et Loire et Clisson Agglo. L'ensemble des Muscadet haut de gamme du Vignoble Nantais est réuni avec ses dix crus communaux. **Une vente aux enchères de Muscadet millésimés** est destinée à financer les activités de Cancer solidarité Vignoble et Agir contre la maladie.

La Foire du Vignoble nantais, c'est aussi un thème d'animation. Pour ce nouveau millésime c'est **Paris 2024**. Il s'agit dans le contenu d'un clin d'œil aux Jeux Olympiques avec notamment la mise en scène des sports historiques : Lutte, Athlétisme, Boxe. **Une exposition sur la grande histoire des JO**. L'autre volet du thème va entraîner les visiteurs dans une ambiance et exposition liées au 25^e anniversaire du déplacement de la Foire du Vignoble Nantais à Paris. Plus de 500 personnes du Vignoble Nantais et sa région avaient fait la promotion du Muscadet sur les hauteurs de Montmartre et au Moulin Rouge le 13 mars 1999.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DE JUMELAGE LOIRE-DIVATTE

L'assemblée générale du Comité de Jumelage Loire-Divatte se tiendra le **vendredi 15 mars à 20 h**, salle Frédéric Praud au Loroux-Bottereau (près de la piscine). Nous recherchons de nouveaux membres motivés prêts à rejoindre notre équipe. Ouvert à tous les habitants de la CCSL.

Contact : jumelage.loiredivatte@gmail.com ou 06 81 41 33 47

Président : Laurent CHARDON
97, La Gauvelière
44430 LE LOROUX-BOTTEREAU
www.comitedejumelage-cclld.fr



NIDIFICATION DES OISEAUX



En période de nidification des oiseaux, l'OFB (Office Français de la Biodiversité) préconise de ne pas tailler les haies du 15 mars au 31 juillet. En France, depuis les années 1950, 70 % du linéaire de haies a disparu y compris dans des régions bocagères comme les Pays de la Loire. Pourtant, les haies remplissent de nombreux rôles et sont très favorables à la biodiversité. Les haies rendent aussi de nombreux services aux agriculteurs : protection des cultures contre le vent, bien-être des troupeaux, lutte contre l'érosion des sols, fourniture de bois ou de litière, refuge d'auxiliaires de cultures et de pollinisateurs... L'OFB encourage les collectivités, les professionnels et les particuliers à éviter la taille des haies et l'élagage des arbres du 15 mars au 31 juillet pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de leur cycle de vie. L'enjeu est de taille car actuellement, 32 % des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacées d'extinction selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Il est important d'éviter tout arrachage de haies. Des aides sont également disponibles pour replanter des haies grâce au Conseil Départemental ou au projet régional Ligerbocage.

Site internet du pôle bocage de l'OFB : <http://www.polebocage.fr/>

RELAIS PETITES ENFANCES

FORUM / MÉTIER D'ASSISTANT.E MATERNEL.LE

UN NOUVEAU MÉTIER VOUS TEND LES BRAS

Le forum métier d'assistant.e maternel.le du Vignoble est une journée pensée pour et avec ces professionnelles de la petite enfance.

- **Ce métier vous intéresse ?** Cette journée est pour vous ! Elle sera l'occasion de poser toutes vos questions et d'affiner votre projet.
- **Vous exercez déjà ?** Venez vous inspirer, découvrir de nouvelles approches, enrichir vos connaissances et rencontrer des collègues de la petite enfance.

Samedi 23 mars de 10h À 16h // Le Pallet // Entrée libre & gratuite

DES ESPACES POUR S'INFORMER & ÉCHANGER

Futures assistantes maternelles, les principaux acteurs du secteur seront présents pour vous renseigner et vous accompagner dans votre projet professionnel. Assistantes maternelles en exercice, retrouvez également des organismes de formation continue.

DES ATELIERS POUR DÉCOUVRIR & EXPÉRIMENTER

MONTESSORI à 10h30 et 14h. Durée 1h. Sur inscription Découverte de la pédagogie Montessori : projection d'un film et échanges. Par le centre Nascita d'Angers. Réservation préalable nécessaire
Inscription : bit.ly/forumam2024

SENSIBILISATION À LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE à 11h et 13h30. Durée 30 min
Avec des professionnels du Département de Loire-Atlantique, sensibilisation et échanges autour de la santé environnementale : impacts sur la santé des enfants accueillis et de votre famille.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS DOMESTIQUES à 11h et 14h15. Durée 30 min
Astuces et bonnes pratiques pour éviter les accidents domestiques, par des professionnels du Département.

GESTION DU STRESS & RELAXATION à 11h45 et 15h.
Durée 30 min
Initiation à des techniques de relaxation, de respiration et de visualisation positive favorisant le bien-être et limitant le stress. Avec Retrouvailles dans l'Ouest.



SAMEDI 23 MARS 2024
de 10h à 16h Le Pallet
salle polyvalente de loisirs

INITIATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS de 10h à 16h en continu.
Quelques gestes pour porter secours aux jeunes enfants. Par l'UDPS 44.

GESTES & POSTURES de 10h à 16h. En continu
Mise en situation pour adopter les bons gestes et protéger son corps avec Amélie Chatellier et Marion Quak - Habert, ostéopathes.

ESPACE SNOEZELEN de 10h à 16h. En continu
Un espace sensoriel favorisant la détente et la stimulation des enfants, aménagé par les professionnelles des Relais petite enfance. Venez vous y inspirer ...

Inscription sur place (sauf les ateliers Montessori à réserver en amont). Dans la limite des places disponibles.

DES ESPACES POUR FAIRE UNE PAUSE

SOCIO ESTHÉTIQUE
Avec Nadine Cazier, développer estime et confiance en soi par un accompagnement personnalisé.

ESPACE MONTESSORI
Des livres et du matériel pour en savoir plus sur cette pédagogie.

RESTAURATION
Possibilité de se restaurer sur place avec le foodtruck «Les filles ont la patate».

RENSEIGNEMENTS
Tél. 02 51 71 92 21 - rpe@cc-sevreloire.fr
Site internet : <https://enfance.cc-sevreloire.fr/>

PETITES ANNONCES

GARDE D'ENFANTS LAËTITIA BODIN

« Bonjour, je m'appelle Laëtitia Bodin, j'ai actuellement 16 ans je suis étudiante en 1^{re} année de CAP de Petite Enfance en apprentissage dans une école maternelle.

Je suis à la recherche de garde d'enfants pendant les vacances scolaires et les mercredis ou même les week-ends.

C'est avec joie et sérieux que je garderais vos enfants (si besoin aide aux devoirs, préparation de petits plats en votre absence). »

Pour plus d'informations, veuillez me contacter au : 07 80 11 21 65

FERMETURE POUR CONGÉS

**LE SALON
« RÊVES & COULEURS »**
sera fermé les jeudi 7,
vendredi 8
et samedi 9 mars.

Réouverture
mardi 12 mars à 9h.
N'hésitez pas à anticiper
les rendez-vous.

Ludivine & Charlène



Vide-Maison



VIDE MAISON

**Samedi 16 mars de 9h à 18h
et dimanche 17 mars
de 9h à 13h,
au 6 rue des Ouches,
à Bas-Briacé, Le Landreau.**

M. Philippe BOUCHEREAU
11 rue Fanny PECOT
44430 Le Landreau
Tél. 06 98 88 04 81

COMITÉ DES FÊTES

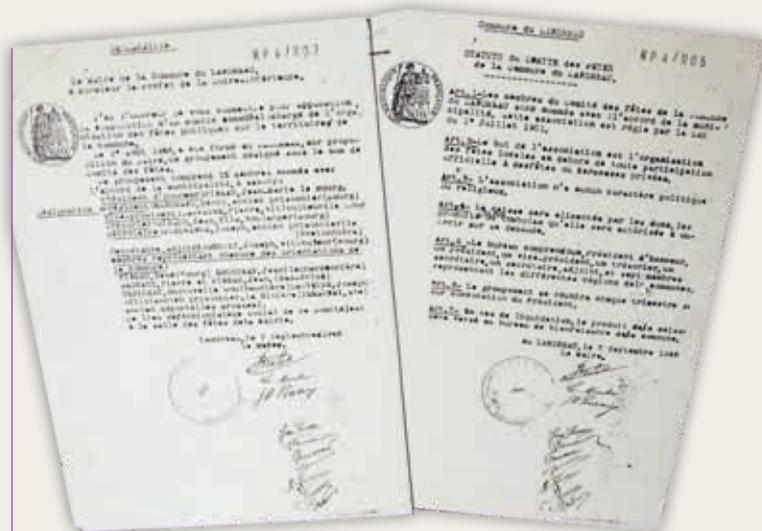
UN PEU D'HISTOIRE...

Le Comité des Fêtes du Landreau, association « loi 1901 » a été créé le 7 septembre 1946.

Il compte actuellement une quarantaine de membres de 18 à 80 ans et peut compter sur une vingtaine de bénévoles extérieurs pour des manifestations d'importance. Un grand merci à tous.

À notre actif, on peut citer :

- Durant de nombreuses années : les fêtes des vendanges, les courses cyclistes, les concours de palets sur terre
- Des R.D.V musicaux au Champilambart de Vallet : plusieurs fêtes gauloises, des fêtes country
- Des concentrations tuning ainsi qu'une participation importante aux trails sur le site de Briacé (près de 4000 coureurs chaque année pour chacun des 11 trails)
- Des fêtes de la musique
- Une vingtaine de sardinades avec la municipalité
- 19 lotos de l'espoir contre la mucoviscidose
- Des participations au « Vignoble à Vélo », aux Muscadétours
- Présence sur plusieurs cinés drive
- Une vingtaine de virades au Loroux-Bottereau
- Des partenariats avec les meetings aéromodélisme de Gétigné
- Une course de caisses à savon
- Les marchés de Noël
- Des participations à des actions humanitaires
- Des aides en matériel aux associations landréennes, etc.



Tous les jeudis matin, une équipe participe à l'entretien du bâtiment, répare et prépare le matériel destiné aux manifestations locales de l'année (associations et particuliers). Si nous avons autant de matériel, c'est parce que nous y passons beaucoup de temps.

Cette année, avec la fermeture de la salle des Nouëlles, des choix devront être faits. Les incontournables seront quand même présents avec peut-être le retour de certaines manifestations. Si des Landréens ou Landréennes ont des souhaits particuliers, venez nous en parler !

THÉÂTRE

La Compagnie Landréenne existe depuis près de 20 ans. Elle compte aujourd'hui 18 membres qui sont résidents du Landreau mais aussi des communes avoisinantes. S'il reste un noyau dur comme on dit, elle s'est sans cesse renouvelée depuis sa création.

Tous les ans nous proposons une pièce de théâtre sur deux week-ends. C'est l'aboutissement de plusieurs mois de travail à raison de deux répétitions par semaine et davantage quand l'échéance approche.

Plusieurs séances de travail aussi autour de la construction des décors. Et du temps aussi pour mettre tout ça en place sur la scène de la salle des Nouëlles. Mais tout cela est porté par le plaisir de partager une passion, une envie, celles d'être sur scène, d'emprunter le temps d'une répétition ou d'une représentation les mots, la peau d'un ou d'une autre que soi.

Le choix des textes est fait par un comité de lecture, il y a une alternance d'une année sur l'autre par rapport à la thématique. En tout cas il s'agit de trouver des textes de qualité. Nous aimons bien aussi le côté décalé, et quand le rire est là en embuscade.

Tout cela nous essayons de le transmettre au public au moment de nos représentations. Moment important qui nous inscrit dans la vie de la cité, nous rassemblent spectatrices, spectateurs ; comédiennes et comédiens.

On peut retrouver nos coordonnées sur le site de la mairie mais aussi via notre site : Theatrelandreau.canalBlog.com

E-mail : cie.landreenne@gmail.com

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 6 juin 2024 (l'heure et le lieu restent à définir).

